



Carte de séjour VPF père d'enfant français/Merci de vos réponses

Par **ADO75**, le **20/07/2013** à **14:10**

Bonjour à tous,

Je me permets de vous solliciter des conseils pour une régularisation.

Etudiant en médecine, n'ayant pas obtenu des équivalences de mon cursus, je me suis retrouvé dans l'irrégularité. Obtenant des stages, j'ai sollicité le renouvellement de ma carte de séjour et la préfecture m'a délivré une OQTF. Ayant fait un recours hiérarchique, le ministère a abrogé l'OQTF, mais la préfecture m'a délivré la carte qu'à 2 jours de son expiration. Sollicitant son renouvellement, elle m'a fait un refus oral. J'ai saisi de nouveau le ministère et un avis favorable m'était réservé.

Suite à un contrôle d'identité, j'ai été placé en Centre de rétention sur la base d'un APREF, lui-même basé sur une OQTF que je n'ai jamais reçue. J'ai été finalement libéré par la Cour d'appel de Paris et mon passeport a été remis à la préfecture. A ma libération, j'ai saisi le ministère de l'intérieur pour la restitution de mon passeport et ledit ministère a donné des instructions à la préfecture d'examiner attentivement ma situation. Après 18 mois d'attente, je reçois une OQTF sans délais avec interdiction de retour en France pendant 2ans.

A ce jour, je suis père d'un enfant français, mais ma copine et moi, avons nos logements dans deux régions différentes. Moi, j'ai deux adresses: la mienne et celle de mon tuteur qui est français et qui vit dans la région où se trouve la préfecture qui détient mon passeport. Je m'occupe financièrement de notre enfant et l'accompagne avec sa mère toutes les semaines à la PMI (attestation de la PMI). J'envisage une régularisation en tant que parent d'enfant Français. Pour cela, je voudrais établir sa CNI, mais crains que la préfecture ne vienne me cueillir. Devrais-je craindre? Ai-je une chance de régularisation surtout que la

préfecture sait que j'ai entamé des démarches pour aller poursuivre mes études hors de la France?

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à mon message et vous présente mes excuses pour le temps que prendra sa lecture.

Bien cordialement.